

## Poivre au ministre Sartine, le 26 juin 1775

---

Document transcrit par Frédéric Chasseriau dans Le Moniteur Universel du 1 et 2 sept. 1853.

Le ministre n'est pas nommé dans la transcription de Chasseriau. Il s'agit très probablement du ministre de la Marine qui a la tutelle sur les colonies, à savoir M. de Sartines. (Nous avons dans un premier temps désigné par erreur Turgot qui est alors contrôleur général des Finances)

On trouve à la Bnf, collection P. Margry, Naf 9341f°312, une brève note, probablement rédigée par les services du ministre au sujet de cette lettre :

« Poivre 1775 : 26 juin à l'Hôtel d'Angleterre, rue du Mail. – Il n'a pas encore reçu la récompense qui lui avait été promise pour l'introduction des épiceries. Dès qu'il sera délivré de son accès de goutte, il ira voir le ministre. »

---

Paris, le 26 juin 1775, à l'hôtel d'Angleterre, rue du Maire [rue du Mail].

Monseigneur,

[...]. Il y aura bientôt trois années qu'a fini mon administration à l'Isle de France. Depuis ce temps, je me suis consumé en frais forcés, dont je demande le remboursement en comptant, si vous l'ordonnez, de clerc à maître. Depuis ce temps je ne jouis pas même de mon état de commissaire général de la marine. On n'avait certainement pas eu intention de me tromper en me le donnant pour me déterminer à retourner servir le roy à l'isle de France. Les arbres à épiceries dont j'ai introduit la culture dans nos colonies, donnent peut-être aujourd'hui leurs premiers fruits, qui seront pour la France les prémices du commerce le plus avantageux, et je n'ai pas encore reçu la récompense qui m'avait été promise au nom du roy pour cette introduction. La nature, toujours lente dans ses opérations, aura été cette fois-ci plus active que la reconnaissance de ma patrie que j'ai servie. C'est à vous, monseigneur, qui la représentez à mon égard, c'est à vous que je m'adresse avec confiance, bien persuadé qu'il n'est pas dans votre cœur de me faire essuyer des injustices. J'espère, au contraire, que, convaincu de la légitimité des trois objets de mes réclamations, vous regarderiez comme injustice de me les faire attendre plus longtemps.

Dès que je serai délivré de mon accès de goutte, et j'espère que ce sera sous deux ou trois jours, j'aurai l'honneur d'aller vous présenter l'hommage de mon respect. Je désirerais bien ajouter celui de ma reconnaissance.

Je suis avec le plus profond respect,  
Monseigneur ;

Votre très humble et  
très obéissant serviteur  
Poivre

[Chasseriau note que Poivre, grâce à l'appui de M. de Turgot, obtint une gratification extraordinaire de 19.468 livres, plus une pension de 6.000 livres pour ses services, et une seconde pension de 6.000 livres sur les fonds de l'Isle de France pour l'introduction des épiceries dans nos possessions.]

\* \* \*